



Université HASSAN II-MOHAMMEDIA  
Faculté des Sciences Juridiques,  
Economiques et Sociales.

## LA PENSEE ECONOMIQUE DES PHYSIOCRATES

# Plan de l'exposé

## Introduction

### I-le contexte historique de la physiocratie

- A- La réaction contre le déclin de l'agriculture
- B - La réaction contre les abus de la réglementation

### II- Les grands noms de la physiocratie

- A - François QUESNAY
  - B - Les autres physiocrates
    - 1) Vincent de GOURNAY
    - 3) Paul Pierre Le Mercier de LA RIVIERE
    - 4) Anne Robert Jacques TURGOT

### III-Les principales idées des physiocrates

- A- La notion de loi en économie
- B - Le calcul économique rationnel
- C- La valeur travail
- D - Le produit net
- E - Le tableau économique
- F – L'impôt unique

## Conclusion

# Introduction

Littéralement, "physiocratie" signifie "gouvernement" (du grec Kratos) par la nature ("physio"). C'est une doctrine économique qui peut être résumée à deux propositions.

- La **première proposition** est qu'il existe un ordre naturel gouverné par des lois. Le rôle des économistes est de comprendre et de révéler les lois de la nature telles qu'elles opèrent dans la société et dans l'économie. C'est de montrer comment ces lois opèrent dans la formation et dans la distribution des richesses. Pour les physiocrates il y a des lois économiques, de même qu'il y a des lois physiques ou physiologiques.
- La **seconde proposition** est que le devoir des hommes, et en particulier le devoir des gouvernants, est de se soumettre à ces lois en interférant aussi peu que Possible avec leur jeu par des interventions intempestives. Les physiocrates sont donc à l'origine du libéralisme.

La physiocratie est l'un des plus importants courants d'idées du XVIIIème siècle. Et cela en dépit d'une période d'existence assez brève (moins de 20 ans) et du fait que, contrairement au mercantilisme, il s'agit d'une école purement française, qui plus est centrée autour d'un seul maître à penser, François QUESNAY (1694-1774), dont la disparition entraîna rapidement le déclin de cette école. Le courant physiocrate apparaît en effet en 1758, avec la parution du Tableau Économique et s'efface devant l'Economie Politique Classique en 1776, date de la parution de la Richesse des Nations d'Adam SMITH.

## **I- Le contexte historique de la physiocratie**

La physiocratie naît dans une époque où plus des trois quarts du revenu national Proviennent de l'agriculture mais où celle-ci connaît cependant les prémices d'un déclin. C'est donc d'abord une réaction contre ce déclin. La physiocratie arrive aussi après deux siècles de mercantilisme, qui ont vu la multiplication et les abus de la réglementation.

### **A – La réaction contre le déclin de l'agriculture**

Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le déclin de l'agriculture est ressenti comme un malaise durable qui se manifeste par l'accroissement des superficies de terres incultes : dans L'Ouest et le Centre, friches et landes occupent la moitié du territoire. La misère des populations rurales est particulièrement grande. La terre est chargée d'impôts et les cultivateurs sont taillables et corvéables à merci. Ils supportent de nombreuses redevances réelles et personnelles héritées de la féodalité. De plus, la politique de Louis XIV, qui a consisté à attirer à la Cour les nobles disposant de grands domaines et à les pousser à la dépense vestimentaire, pour les amener par l'endettement à dépendre de lui, a détourné l'épargne des investissements dans l'agriculture.

### **B - La réaction contre les abus de la réglementation**

Sous l'influence mercantiliste l'Etat a multiplié les réglementations. Il intervient dans l'agriculture en interdisant ou en limitant certaines cultures, la vigne par exemple. Il réglemente de façon très étroite le commerce des grains par le jeu de droits de péages aux octrois et des droits prélevés sur les marchés et les foires. Une « police des grains » veille à ce que les agriculteurs ne vendent pas leurs grains avant la récolte et à ce qu'ils ne stockent pas non plus la récolte pour spéculer en cas de hausse des prix.

D'autres dispositions concernent les marchands de grains qui, pour exercer, doivent obtenir une autorisation, se faire inscrire sur les registres de police, s'abstenir de toute association tendant à l'accaparement, etc. Ces entraves ont préparé l'opinion à recevoir favorablement la doctrine des physiocrates qui défend la liberté au nom de l'efficacité et qui donne à l'agriculture le premier rôle dans la création des richesses. Sous l'influence physiocrate, les sociétés d'agriculture comme celles d'Orléans et de Limoges, et cinq parlements régionaux demandent la réouverture de l'exportation des grains et réclament la liberté du commerce agricole.

## II- Les grands noms de la physiocratie

### A - François QUESNAY

QUESNAY (1694-1174) fut médecin personnel de la Marquise de POMPADOUR (1721-1764), mais avant tout économiste fondateur de la première école en économie, l'école des Physiocrates. Il a pensé l'économie comme un circuit dans son célèbre **Tableau économique** (1758), première représentation globale et Schématique de l'économie. Ce tableau est inspiré de la circulation du sang chez l'homme, sur un modèle de flux, contre flux et d'échange.

QUESNAY a contribué à l'Encyclopédie de DIDEROT (1713-1784) et d'ALEMBERT (1717-1783) en écrivant les articles « Fermiers » et « Grains ». Il considère qu'il existe un **ordre naturel** en économie et que le rôle des économistes se borne à révéler les lois qui gouvernent cet ordre. Il est le premier à penser l'économie comme un tout (« holisme méthodologique ») plutôt qu'une somme d'entités économiques individuelles (« individualisme méthodologique »). C'est pourquoi il est considéré comme le **précurseur de la pensée de KEYNES**. Il a su réunir autour de lui des hommes éminents qui furent à la fois ses amis et contribuèrent à propager ses idées, voire à les appliquer au plus haut niveau de l'Etat (TURGOT)

### B – Les autres physiocrates

Parmi les adeptes de la physiocratie que QUESNAY avait réuni autour de lui, on retiendra quelques noms que nous allons maintenant évoquer brièvement.

#### 1) Vincent de GOURNAY

Jacques Claude Marie Vincent, marquis de GOURNAY (1712-1759) est parfois considéré comme le premier des physiocrates. En fait, plus qu'un physiocrate ruraliste, GOURNAY est un libéral qui influence les physiocrates à qui il transmet :

- Un **attachement aux libertés économiques** (liberté de commercer, de Produire, de travailler),
- Une **opposition à l'intervention directe de l'Etat dans l'ordre économique**,
- Et enfin une **méfiance vis-à-vis les corporations**, les guildes, les privilèges exclusifs, comme celui de la Compagnie des Indes.

Il vient d'une famille d'armateurs bretons. C'est le fils d'un riche négociant. Il aide son père, ce qui lui permet de voyager en Europe et d'y étudier le commerce et acquiert en même temps une grande culture économique.

En 1751, il devient intendant du Commerce (ministre du commerce) et sillonne les provinces de France en compagnie de TURGOT, un autre physiocrate sur qui il exerce une grande influence. De plus, GOURNAY se lie avec QUESNAY et les encyclopédistes. Il n'a pas laissé d'œuvre écrite et l'on ne connaît ses idées

que par l'intermédiaire de TURGOT. Quoique physiocrates, il pensait cependant que l'industrie crée une valeur réelle. C'est à lui que l'on doit la célèbre formule « *Laissez faire, laissez passer, le monde va de lui-même* ».

## 2) Paul-Pierre Le MERCIER de la RIVIERE

Paul Pierre le MERCIER DE LA RIVIERE, (1720-1794) est un physiocrate de l'entourage de QUESNAY avec qui il a sympathisé. Ensemble, ils défendent **la liberté du commerce du blé**. Il s'attache plus particulièrement à défendre l'idée de GOURNAY selon laquelle, libéré des diverses réglementations que l'Etat impose aux échanges, "le monde va de lui-même". Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé « L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques » (1767)

## 3) Anne Robert Jacques TURGOT

TURGOT (1727–1781) est l'homme politique et économiste français, profondément physiocrate, qui tenta de mettre la monarchie au service du libéralisme économique quand il était ministre des finances de Louis XVI de 1774 à 1776. Ami de François QUESNAY mais aussi d'Adam SMITH, il constitue un trait d'union entre la physiocratie et l'économie politique classique.

Il a écrit de nombreux ouvrages économiques dont plusieurs mémoires dans lesquels il proteste contre les normes étatiques et l'intervention de l'État, et défend la compétition libre. Avant d'être ministre, il est intendant et encourage inlassablement l'agriculture et les industries locales (notamment les manufactures de porcelaine).

En 1770 il écrit des « Lettres sur la liberté du commerce des grains » dans lesquelles il défend la liberté du commerce agricole. Mais son ouvrage le plus connu reste les « Réflexions sur la formation et la distribution des richesses ». Il partage pleinement l'idée de QUESNAY selon laquelle le sol est la seule source de richesse.

Il reste pour l'histoire économique l'auteur de **l'édit sur la liberté du commerce des grains de 1764** préparé avec DUPONT.

### **III- les principales idées des physiocrates**

Dans les écrits de François Quesnay et des Physiocrates, un certain nombre de thèmes-clés reviennent constamment. Tout d'abord, il faut mentionner la notion d' « Ordre naturel » qui sous-tend le système de pensée, puis la représentation du « Tableau Economique », **Le calcul économique rationnel, La valeur travail, Le produit net.** Enfin, la réforme de la fiscalité est tout aussi urgente, afin de sauvegarder la monarchie.

#### **A- La notion de loi en économie (ordre naturel)**

Pour les physiocrates, les lois de l'économie existent et sont immuables. Mais ce ne sont pas les lois du marché telles que nous les connaissons aujourd'hui. Ce sont des **lois naturelles**, irrévocables et voulues par Dieu pour le bonheur des hommes. Un ordre qui doit s'imposer à la sagesse des gouvernements. Cet « **ordre naturel** », connu des hommes par l'"évidence", contient les lois fondamentales et immuables de toute société. Ces lois, qui doivent être enseignées aux hommes, légitiment tout d'abord la propriété privée, en particulier celle de la terre. La liberté du commerce et de l'industrie est nécessaire et comme l'indique Mirabeau, « l'intérêt particulier est le premier bien de la société ; d'où il suit que la société est d'autant plus assurée que l'intérêt particulier est le plus à l'abri ». De plus, l'autorité incarnée par le monarque de droit divin doit être respectée, mais il s'agit d'un « despote éclairé » par la connaissance de l' « ordre naturel ». Le « despotisme légal » éloigne donc les Physiocrates des conceptions politiques de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau.

#### **B – Le calcul économique rationnel**

L'ordre naturel des physiocrates est providentiel. **Il se fonde sur l'harmonie des intérêts privés et publics. La science économique peut en appréhender quantitativement les éléments : (étant donné que) « La science économique s'exerçant sur des objets mesurables est susceptible d'être une science exacte et d'être soumise au calcul »** (Le TROSNE, De l'ordre social). QUESNAY peut être considéré comme l'un des précurseurs du calcul économique rationnel qui déboucha par la suite sur la notion de maximisation sous contrainte. **En effet, il écrit : « Obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépense : c'est la perfection de la conduite économique ».**

#### **C – La valeur travail**

Dans l'article "Grains" qu'il rédige pour l'Encyclopédie, QUESNAY mesure la valeur des productions à partir de la quantité de travail nécessaire pour les produire : *«Comparez le gain des ouvriers qui fabriquent les ouvrages d'industrie à celui des ouvriers que le laboureur emploie à la culture de la terre, vous trouverez que le gain de part et d'autre se borne à la subsistance de ces ouvriers; que ce gain n'est pas une augmentation de richesses, et que la valeur des ouvrages d'industrie est proportionnée à la valeur même de la subsistance que les ouvriers et les marchands consomment. Ainsi l'artisan détruit autant en subsistance qu'il produit par son travail.»*

Ainsi, la théorie de la valeur travail est mise au service de l'agriculture et de la propriété foncière. Plus tard, chez MARX, la théorie de la valeur travail sera à l'origine de la notion d'exploitation des masses et servira à justifier une revendication révolutionnaire contre la propriété et contre la libre entreprise.

### D – Le produit net

À noter que pour QUESNAY, l'existence des profits industriels n'empêche pas que l'industrie soit stérile. Il ne se laissait pas éblouir par les fortunes des marchands ou mêmes celles des industriels, refusant de croire que cette richesse reflète une quelconque création de valeur. Il n'y voit que le fruit de circonstances contingentes, la rémunération d'un goût pour le risque qu'il semble d'ailleurs condamner. Il suspecte aussi que la richesse des uns masque les pertes des autres. C'est la France de toujours, dans ce qu'elle a de plus profond qui s'exprime ici : apologie de la terre, méfiance teintée de refus à l'égard de l'industrie et du progrès...

On retrouve ainsi une partie de l'héritage mercantiliste, sa partie la plus pessimiste : nul ne gagne sans qu'un autre ne perde. La vie économique serait un jeu à somme nulle. Seule l'agriculture est productrice de richesse, les autres classes sont stériles. Ceci nous amène à la notion de produit net. Pour QUESNAY et les physiocrates, **toutes les productions, toutes les richesses d'une nation, proviennent en dernière instance de l'agriculture. L'agriculture ne permet pas seulement la production de subsistance, elle permet aussi d'obtenir toutes les matières premières dont les produits artisanaux et manufacturés sont faits.**

QUESNAY se demande : Comment se fait-il que les agriculteurs parviennent non seulement à subvenir à leurs besoins, mais également à fournir les subsistances et les matières premières aux autres classes de la société. Comme l'explique Claude JESSUA **"La réponse est que cet état de choses résulte d'une propriété physique du sol, qui fait qu'il rend à celui qu'il exploite plus que ce qu'on lui a apporté. Il y a en quelque sorte une générosité intrinsèque de la nature, que QUESNAY appelle le "don gratuit". Ce don gratuit de la nature représente en somme un surplus, un excédent du produit par rapport au coût physique de production. C'est à cet excédent que QUESNAY donne le nom de produit net."**



Le produit net, la richesse nette, c'est donc ce qui reste en plus une fois que l'on a retiré de la production courante ce qui sert à la renouveler. GIDE et RIST dans le tome I de leur Histoire des doctrines, définissent ainsi la notion de produit net : " Toute opération productive implique nécessairement certaines dépenses..., une certaine consommation de richesse, laquelle est évidemment à déduire de la richesse, créée au cours de l'opération productive... Ce n'est que la différence, l'excédent de celle-ci sur celle-là, qui peut constituer l'accroissement net de richesse. C'est... le produit net."

Mais les Physiocrates vont plus loin "Ils ont cru découvrir que ce produit net n'existait que dans une seule catégorie d'opérations productives, dans l'industrie agricole. Là seulement, disent-ils, la richesse créée dépasse la richesse consommée : le laboureur récolte, sauf accident, plus de blé qu'il n'en a consommé, en comptant non seulement celui consommé par les semailles, mais aussi celui consommé par la nourriture de l'année."

La vraie richesse, c'est le produit net ou produit disponible, celui dont la consommation provoque la reproduction avec accroissement; seule la terre par sa fécondité permet à l'activité humaine d'obtenir un produit net. DUPONT de NEMOURS écrit : « Que le souverain et la nation ne perdent jamais de vue que la terre est l'unique source de richesse et que c'est l'agriculture qui les multiplie. » Et LE MERCIER de la RIVIERE : « L'industrie n'est pas plus créatrice de la valeur qu'elle n'est créatrice de la hauteur et de la longueur d'un mur. »

Quesnay aura une image frappante : « Le cultivateur produit par génération, par augmentation réelle des produits. L'artisan produit par addition des matières premières et des subsistances converties en travail ». Multiplication d'une part, addition de l'autre.

## E – Le tableau économique

Le **Tableau Economique** est la première représentation schématique du circuit économique. Dans « la philosophie rurale ou économie générale et politique de l'agriculture », ouvrage publié avec MIRABEAU, QUESNAY écrit : "L'acte du mouvement porte sur deux balanciers égaux en force et en action, à savoir la destruction et la régénération. Telle est toute la machine de la nature... C'est dans l'emploi et la régénération, c'est-à-dire dans la consommation et la reproduction que consiste le mouvement qui condense la société et qui perpétue sa durée. C'est par là que les dépenses donnent vie à la production et que la production répare les dépenses.

Cette circulation a, comme toutes les autres, des règles exactes de flux et de reflux, qui empêchent également et l'épuisement des canaux et leur engorgement.

Ce sont ces règles si importantes à connaître, non pour porter l'intervention d'une main téméraire dans des conduits dont le jeu naturel dépend uniquement de l'impulsion qui leur est propre et qui ne souffrent aucun secours étrangers, mais pour éviter ce qui peut leur nuire : ce sont ces règles si importantes, et néanmoins si peu connues, que nous allons anatomiser ".

Trois classes sociales doivent être distinguées :

La **classe productive**,

La **classe des propriétaires** et

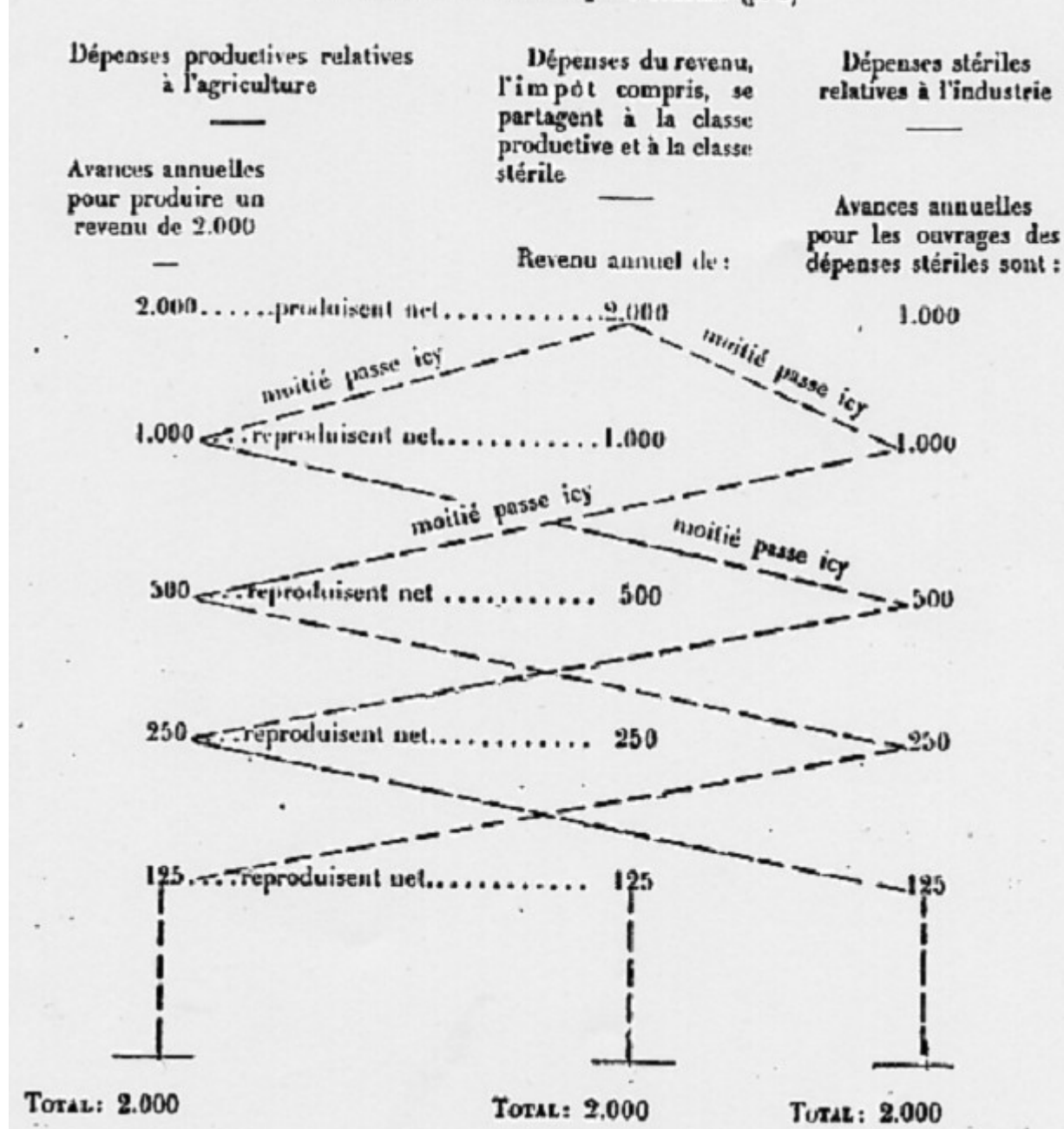
La **classe stérile**.

- ✚ La **classe productive** est celle qui fait naître, par la culture du territoire, les richesses annuelles de la nation, qui fait les avances des dépenses des travaux de l'agriculture et qui paie annuellement les revenus des propriétaires fonciers.
- ✚ La **classe des propriétaires** comprend le souverain, les possesseurs de terres et les décimateurs (ceux qui avaient le droit de lever la dîme dans les paroisses). Cette classe subsiste par le revenu ou le produit net de la culture, qui lui est payé annuellement par la classe productive, après que celle-ci a prélevé, sur la reproduction qu'elle fait renaître annuellement, les richesses nécessaires pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses richesses d'exploitation.
- ✚ La **classe stérile** est formée de tous les citoyens occupés à d'autres services et à d'autres travaux que ceux de l'agriculture, et dont les dépenses sont payées par la classe productive et par la classe des propriétaires qui, eux-mêmes, tirent leur revenu de la classe productive »

Le « Tableau économique » va permettre de révéler le fonctionnement d'une économie qui respecte l'ordre naturel.

Exemple de tableau économique selon QUESNAY :

Tableau de la Philosophie Rurale (p. 1)



Le modèle abstrait du « Tableau » tombera largement dans l'oubli au cours du XIXe siècle et Karl Marx sera l'un des seuls à s'y intéresser et à s'en inspirer. Ultérieurement, il fera l'objet d'une présentation sous la forme d'une matrice input-output de type Léontief fermé (c'est-à-dire sans demande finale) par Almarin Phillips dans un célèbre article (« The Tableau économique as a simple Leontief model », Quarterly Journal of Economics, vol. 69, n° 1, février 1955). Outre le traitement des avances annuelles des agriculteurs comme intra consommation, cet article envisage la classe des propriétaires, non plus comme des consommateurs finaux, mais comme des « producteurs de services fonciers » vendus à la classe productive pour un montant égal au produit net (ce qui augmente la production totale de 2 milliards). Ainsi, le surplus ne peut plus apparaître en tant que tel et le « Tableau » perd sa dimension séquentielle.

## F- L'impôt unique

Les Physiocrates souhaitent un allègement général de l'imposition en France et une profonde réforme du système. En particulier, ils déplorent l'excès d'imposition de la classe productive. Ils ne souhaitent pas imposer davantage la classe stérile, car il en résulterait une hausse du prix de ses produits, ce qui nuirait à la reproduction annuelle de la nation. Ils souhaitent une imposition directe du revenu de la classe des propriétaires, une mesure conforme à l'ordre naturel, mais qui ne peut être envisagée qu'à long terme. L'"Analyse de la formule arithmétique du Tableau économique de la distribution des dépenses annuelles d'une nation agricole" (1766-67) envisage la répartition du revenu de la classe des propriétaires de la manière suivante : **1/7 pour les "décimateurs", 4/7 pour les propriétaires fonciers et 2/7 pour le souverain.** François Quesnay justifie l'établissement d'un impôt territorial unique équivalent à **2/7 du produit net** dans le « Second problème économique » (1767) : « ce grand revenu direct, qui suffirait seul pour soutenir au plus haut degré la splendeur de la puissance de l'autorité souveraine et les dépenses nécessaires pour la sûreté et la prospérité de la nation, ne causerait aucun dépérissement dans la reproduction annuelle

### ❖ politique économique

#### ➤ La liberté du commerce

Quesnay et les Physiocrates critiquent fortement la politique économique française, inspirée par le « système mercantile »; ils accusent le "colbertisme" de négliger l'agriculture au profit de l'industrie et du commerce. Ils reprennent à leur compte la maxime de "laissez-faire, laissez-passer" attribuée à Vincent de Gournay et ils entendent promouvoir l'activité agricole.

Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la France remet en cause la "police des grains" et tente avec les édits de 1763 et de 1764 de **libéraliser le commerce** intérieur et extérieur des blés. Le blé doit devenir un objet de commerce ordinaire. Les physiocrates soutiennent cette politique économique. Mais cette tentative de libéralisation du commerce du blé est remise en cause en 1770 par le contrôleur général des Finances J.-M. Terray. Sous Louis XVI, Turgot, devenu contrôleur général des Finances en 1774, tente une deuxième expérience de réformes économiques, mais qui échoue rapidement.

➤ Le "bon prix ".

Les Physiocrates défendent la théorie du "bon prix ". Selon Quesnay, « abondance et non-valeur n'est pas richesse. Disette et cherté est misère. Abondance et cherté est opulence » (Maxime n° XVIII). Le "bon prix" doit procurer un "gain suffisant" au-delà du coût de production du producteur et il doit être relativement stable au cours du temps. La liberté d'exporter les surplus agricoles permet d'atteindre le "bon prix ". Le prix sur le marché international, en situation de libre concurrence, est stable et se situe à un niveau plus élevé que celui des prix français. Grâce à la liberté de commerce, l'augmentation de la production agricole et des avances des fermiers va être encouragée et conduira à la hausse du produit net. En s'inspirant de l'expérience anglaise, Quesnay et les Physiocrates plaident en faveur du **développement de la grande culture (fermage), au détriment de la petite culture (métayage).**

# Conclusion

L'objectif ultime des Physiocrates est de sauver l'ancien régime, sous la forme d'un « despotisme légal ». Quesnay s'exprime clairement à ce sujet : « Le système des contre forces dans un gouvernement est une opinion funeste, qui ne laisse apercevoir que la discorde entre les grands et l'accablement des petits. La division des sociétés en différents ordres de citoyens dont les uns exercent l'autorité souveraine sur les autres détruit l'intérêt général de la nation, et introduit la dissension des intérêts particuliers entre les différentes classes de citoyens ; cette division intervertirait l'ordre du gouvernement d'un royaume agricole qui doit réunir tous les intérêts à un objet capital, à la prospérité de l'agriculture, qui est la source de toutes les richesses de l'Etat et de celles de tous les citoyens » ("Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole",

Cependant, cette conception d'un circuit dynamique au service d'un « royaume agricole » représente une sorte d'utopie dans la mesure où le « retour à la terre » ne garantit pas le développement du capitalisme.